



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90
fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Blanc-Gérard

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Jeudi 9 novembre 2023 – 18h à 19h30

Présents :

Mme Amstutz M., Mme Faraut, Mme Merel (parents délégués), Mme Blanc-Gérard, Mme Gatta, Mme Matray, Mme Peyroudet (enseignantes), M. Murriss et Mme Blain-Descormiers (Conseillers municipaux), Mme Piccolo (Directrice du périscolaire)

Excusées : *Mme Deroo (DDEN), Mme Philippart (enseignante RASED), Mmes Bonnamy et Bessone (ATSEM)*

Secrétaire : *Aurélie Matray*

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique,
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves,
- Effectifs et organisation pédagogique,
- Présentation des projets pédagogiques,
- Livrets scolaires,
- Vote du règlement intérieur et présentation des chartes de la laïcité et de la communication,
- État des locaux, travaux, équipement,
- PPMS et exercices de sécurité,
- Bilan de la coopérative scolaire,
- Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)
- Fonctionnement du périscolaire,
- Questions diverses.

- **Présentation de l'équipe pédagogique**

Mme Blanc-Gérard, enseignante de CM1-CM2 et directrice de l'école

Mme Pieracci, enseignante de CM1-CM2 tous les lundis (décharge de la directrice)

Mme Peyroutet, enseignante en CE1-CE2

Mme Gatta, enseignante en GS-CP

Mme Matray, enseignante en PS-MS-GS

Mme Philippart, enseignante du RASED

- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Le taux de participation à l'élection est légèrement en augmentation : 96 votants sur 149 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de 67,13 % (10 bulletins blancs ou nuls).

Les parents élus sont Mmes Merel, Amstutz M., Faraut, Muteau (titulaires), et Mmes Etori, Amstutz-Fraioli, M. Amstutz D, Mme Nicolino (suppléants).

Sont membres du conseil d'école, avec droit de vote, 4 parents élus, 2 élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal), une des enseignantes du RASED, la DDEN, les 4 enseignantes de l'école, les enseignants (à temps partiel ou remplaçant) exerçant dans l'école le jour de la réunion.

Pour l'an prochain, si la possibilité d'un vote électronique se présente pour les élections de parents d'élève, le conseil d'école donne son accord pour l'utiliser. Dans le cas contraire, le vote uniquement par correspondance sera maintenu.

- **Effectifs et organisation pédagogique**

Effectifs au 09/11/2023 :

PS / MS / GS : 26 élèves (13 PS - 7 MS - 6GS)

GS / CP : 21 élèves (9 GS et 12 CP)

CE1 / CE2 : 22 élèves (17 CE1 - 5 CE2)

CM1 / CM2 : 22 élèves (7 CM1 et 15 CM2)

TOTAL : 91 élèves

Effectifs stables par rapport à la rentrée 2022-23 : + 1 élève.

- **Présentation des projets pédagogiques**

- **Projet jardin** : Des plantations de légumes d'hiver ont été faites. Nous devons ramasser les olives le vendredi des vacances, mais les écoles ont fermé pour raison météo. Nous verrons si on peut encore le faire. Dans tous les cas, les élèves de maternelle et de CM iront visiter le Moulin de Castagniers.
- Suite à l'obtention du label « E3D » : École en Démarche de Développement Durable, en 2021-22, nous poursuivons la démarche. Pour le recyclage, nous avons obtenu un bac jaune

de la métropole, qui est vidé tous les mardis matins. Le composteur fonctionne doucement. Nous devrions peut-être demander aux parents qui n'ont pas de composteur qu'ils nous remettent leurs épluchures de fruits et légumes. Le nettoyage de la cour va être fait tous les matins, avec des pinces de ramassage, par un binôme d'élèves (un élève de CM et un de maternelle). Les délégués des CM1-CM2 sont chargés de l'organiser.

M. Murriss nous informe que tous les luminaires seront changés avant fin décembre : des LED seront installées. De plus, l'isolation et le changement des chauffages de l'ancien bâtiment sont à l'étude.

- Les formations ASSEC (Assistants de sécurité) pour les élèves de CM1-CM2, et « c'est bien » (sensibilisation aux accidents domestiques) pour les élèves de la GS au CE2, sont prévues le 16 novembre. Les formations sont assurées par les pompiers. Les ASSEC seront mis en situation lors de l'exercice de confinement pour risques majeurs qui aura lieu le 21/11.
- Semaine du goût : nous avons organisé un petit déjeuner à l'école. L'équipe du périscolaire était présente et nous a aidées.
- Vannerie, avec l'association *L'oseraie du possible*. Nous avons obtenu 2000€ de la Métropole dans le cadre du projet Antoine Risso. Tous les élèves participeront à la construction de nichoirs et de mangeoires en osier, les 4, 5, et 12 décembre. Les constructions seront installées dans l'école et dans le quartier. Les enfants fabriqueront des affiches pour informer les habitants. En contrepartie du financement, ce projet devra être valorisé, et nous devons en faire la promotion dans la presse, avec la direction de l'environnement de la métropole.
- CE1-CE2 : participation aux chorales départementales : spectacle prévu en juin à la salle Juliette Gréco de Carros. Les chants sont en lien avec le sport.
- CM1-CM2 : classe de mer à Saint-Jean-Cap-Ferrat du 20 au 24 mai 2024. Une demande de subvention a été déposée auprès de la mairie.
- Théâtre : les classes de PS-MS-GS et de GS-CP feront 12 séances de théâtre avec une intervenante à partir de mi-janvier.
- Les PS-MS-GS et les GS-CP travailleront ensemble lors de « journées des saisons » : ateliers mélangeant les deux classes (land art, création de photophores, cuisine...). Le Moulin de Castagniers a offert une grosse cagette de légumes pour faire de la soupe.

Les deux classes travailleront également sur les artistes niçois, avec une étude du patrimoine local. Des sorties avec le train des pignes sont envisagées.

• Livrets scolaires

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera remis aux élèves d'élémentaire une fois par semestre. Le livret du premier semestre sera remis début février, et celui du 2ème semestre à la fin du mois de juin.

En maternelle, les enseignantes renseignent un carnet de suivi des apprentissages (seules les réussites y sont indiquées).

Une fiche synthétise les compétences acquises en fin de grande section.

A partir du CP, les parents peuvent télécharger les livrets de leurs enfants en créant un compte sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

Il leur est vivement conseillé de télécharger les livrets au fur et à mesure, pour les conserver, car ils disparaissent à chaque changement de cycle.

A ce jour, seulement 27 % des parents ont créé leur compte. J'enverrai des mails de rappel à ceux qui ne l'ont pas fait.

- **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été légèrement modifié (article E2d et E5 : ajout de la mention concernant le harcèlement, votée le 9 mars 23 par le Conseil d'école). Il est entériné à l'unanimité.

Il sera en ligne sur le site Web de l'école, et donné via Klassly avec réponse demandée du type « j'ai lu le RI et m'engage à le respecter. »

Présentation des chartes annexées : charte de la laïcité et de la communication.

- **État des locaux, travaux, équipement**

- Les petits travaux d'entretien sont demandés directement à M. Murriss.

- Meubles pour les classes : l'idéal serait de pouvoir les acheter chez Ikéa.

- L'ascenseur est bloqué. *Monsieur Murriss va contacter la société.*

- Il y a encore des problèmes avec le ménage. Pour la première période, 4 messages ont été envoyés à Atout-brille pour des dysfonctionnements. *Monsieur Murriss nous informe qu'il y aura probablement un changement de prestataire l'an prochain.*

- **PPMS et exercices de sécurité**

Le PPMS est scindé en 2 PPMS : risques majeurs / Attentat – intrusion. Il a été actualisé.

- Deux exercices de sécurité ont été réalisés (risque-attentat et évacuation incendie).

L'exercice de confinement pour risques majeurs aura lieu le 21/11. Nous enverrons un message aux parents comme si l'alerte était réelle. Nous noterons « exercice » en début de message pour qu'il n'y ait pas de confusion.

- Une demande a été envoyée à l'EMAS (équipe mobile académique de sécurité) pour mettre à jour le diagnostic de sécurité, avec l'accord de M. Murriss. Cela aura lieu le 18 décembre.

- **Bilan de la coopérative**

Les comptes sont équilibrés. Mme Merel a signé le CRF (Compte-rendu financier) en octobre, ainsi que les enseignantes. L'an prochain, Mme Merel sera à nouveau « vérificateur aux comptes » avec les enseignantes non mandataires.

- **Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignantes, à partir de 16h, après recueil de l'autorisation des parents.

L'enseignante du RASED, Mme Philippart, intervient deux fois par semaine auprès d'élèves en difficulté, pendant le temps scolaire. Les CP et les CE1-CE2 sont prioritaires.

Différents dispositifs d'aide sont à notre disposition :

- le PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Éducative, qui s'adresse aux élèves qui ont des difficultés, pour lesquels certaines compétences ne sont pas maîtrisées ou risquent de ne pas l'être. C'est un dispositif purement pédagogique.
- le PAP, Plan d'Accompagnement Personnalisé, pour des élèves ayant des troubles des apprentissages durables et installés (dyslexie, dysphasie...). Il permet des aménagements pédagogiques et des aménagements du temps scolaire pour des prises en charge extérieures.
- le PPS, Projet Personnalisé de Scolarité pour des élèves ayant des troubles reconnus par la MDPH. Il permet des aménagements de la scolarité (AVS, matériel...).
- l'APADHE, Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'École, pour des maladies de longue durée.

- **Fonctionnement du périscolaire**

- Un projet Rugby mené par Yannick a eu lieu. Un projet sur la bienveillance est prévu.
- Des petits objets seront fabriqués pour le marché de Noël, qui aura lieu le 16 décembre.
- Mme Piccolo demande une sonnette pour le périscolaire, et l'installation d'une rampe, ou d'une corde, pour que les petits puissent se tenir dans les escaliers des salles de garderie.

- **Questions diverses :**

- Questionnaire national harcèlement : la passation aura lieu le 10/11, pour les élèves à partir du CE2.

La secrétaire
Aurélie Matray

La directrice
Blandine Blanc-Gérard